

« Mettre en place un comité de retour d'expérience (CREX) »

Cette formation a pour objectifs d'aider les professionnels à l'appropriation de la méthode d'analyse rétrospective des événements indésirables et des risques et à développer une culture de retour d'expérience partagée systématique au sein de leurs structures d'exercice. Il s'agit de lever les freins qui peuvent expliquer la sous déclaration des événements indésirables (barrières culturelles, peur de la sanction, méconnaissance des circuits de déclaration...), de donner les outils permettant d'analyser collectivement les causes profondes des événements indésirables précurseurs ou graves et de décliner des actions correctrices pertinentes, réalisables et adaptées.

Public

Cette formation est proposée à l'ensemble des personnes susceptibles d'animer ou de participer à un comité de retour d'expérience (ville, hôpital, médico-social) :

- Métiers de la qualité (qualiticiens, gestionnaires de risque, RAQ, ...)
- Personnels d'encadrements de soins et médicotechniques
- Directeurs
- Médecins
- Pharmaciens
- Paramédicaux
- Représentants des usagers, membres du CVS, patients partenaires

Pré-requis

Aucuns

Objectifs pédagogiques

Objectifs généraux :

- Savoir structurer un comité de retour d'expérience au sein de sa structure ou y participer activement

À l'issue de la formation, les participants devront être capables :

- de comprendre le contexte de la gestion des risques
- d'expliquer au sein de leur structure l'intérêt de la déclaration et de l'analyse des événements indésirables,
- d'analyser un événement indésirable en utilisant la méthode ORION et/ou la grille CADYA,
- d'élaborer un plan d'actions correctives et d'en assurer le suivi,
- de comprendre l'intérêt du partenariat en santé dans la démarche de gestion des risques

Contenu & séquençage

Matin (Durée 3h30)

- La gestion des risques :
 - Définitions
 - Les enjeux
 - Le cadre réglementaire
- Le partenariat en santé dans le cadre de la gestion des risques
 - Apports conceptuels
 - Recueil de l'expérience patient
- La gestion des événements indésirables
 - Le système de signalement
 - Les méthodes d'analyse systémique (atelier à partir des grilles ORION et CADYA)

Après-midi (Durée 3h30)

- Diagnostic des pratiques des participants
- Présentation de la démarche CREX
- Simulation de la démarche CREX

Intervenant(s) :

Ce programme de formation a été conçu par un groupe pluriprofessionnel d'experts de la thématique composé de membres de l'équipe opérationnelle, de professionnel de terrain et de patients partenaires.

Chaque session de formation est animée par un membre de l'équipe opérationnelle expert de la thématique.

En fonction du nombre de participant, la session de formation sera co-animée avec un patient partenaire ou un professionnel de santé impliqué dans la démarche de gestion des risques, issu du réseau de personnes ressources de la SRA Occitanie.

Méthodes pédagogiques

Cette formation vise une applicabilité des acquis immédiate et opérationnelle pour tous les participants. À cette fin, les formateurs·trices mettront en place une pédagogie adaptée, interactive et accessible.

- Acquisition et/ou approfondissement de connaissances et compétences sous forme d'apports théoriques
- Pédagogie active et expérientielles sous forme de mise en situation et ateliers d'analyse
- Pédagogie réflexive reposant sur le partage d'expérience entre les participants et nourrie par l'expérience du formateur

Modalités d'évaluation et de suivi

- Quiz d'évaluation des compétences visées
- Évaluation de la formation par les participants
- Attestation de fin de formation

Informations pratiques

DUREE	1 jour (7 heures)
FORMAT	Présentiel
TARIFS INTRA <i>(Par groupe par session)</i>	La formation est proposée en INTRA sur demande. Adhérents : 1 500€ Non adhérents : 2 000€
PRISE EN CHARGE	OPCO : Possible
NOMBRE PARTICIPANTS	Minimum : 10 participants Maximum : 15 participants

CONTACTS

formations@sra-occitanie.fr

Tél. 05.67.31.21.30

Facs Occitanie s'engage dans une démarche d'accès pour tous à ses formations et notamment pour les personnes en situation de handicap. Notre organisme veille à mettre en œuvre des adaptations matérielles et organisationnelles et demande à chaque participant ou établissement inscrivant des participants de nous informer des besoins en aménagement.